

Collège La Rochefoucauld
59, rue du Guet
77260 La Ferté Sous Jouarre

Les enseignants du Collège La Rochefoucauld

A Madame la Ministre de l'Education Nationale

A La Ferté Sous Jouarre, le 27 Novembre 2014

Objet : déclassement du collège La Rochefoucauld.

Madame la Ministre de l'Education Nationale,

Nous sollicitons votre bienveillante attention sur la situation du collège La Rochefoucauld de La Ferté sous Jouarre (Seine et Marne), en grève ce jour. Nous avons appris que notre établissement ne ferait plus partie du Réseau d'Education Prioritaire à compter de la rentrée 2015. Or, jusque là, nous étions membres des dispositifs ECLAIR et APV.

Nous avons appris que l'un des critères principaux pour ce classement REP est l'appartenance à une Zone Urbaine Sensible. Nos élèves provenant de communes rurales et de cités de proximité ne correspondent pas à ce critère. Cependant, la situation locale mérite d'être prise en considération. Les catégories socio-professionnelles défavorisées représentent 45,6 % de la population du canton (contre 38,5% au niveau de l'académie et 34,4% au niveau du département). Les foyers imposables ne représentent que 62,7% des foyers du canton (contre 65% pour la Seine-et-Marne). A été pris en compte dans les critères de classement REP le taux d'élèves boursiers qui est de 17% pour notre collège, contre 17,7% pour le département et 28% pour l'académie, ce qui est en totale contradiction avec les informations précédentes et qui sous-entendrait que de nombreuses familles n'effectuent pas les demandes de bourses auxquelles elles ont droit.

Les conditions énumérées ci-dessus expliquent en partie les résultats scolaires obtenus par nos élèves. Hormis la difficulté d'accès aux lieux culturels due à un éloignement géographique, de nombreux parents travaillent dans l'agglomération parisienne et de nombreux élèves restent livrés à eux-mêmes à la sortie du collège. A cet isolement s'ajoute un manque d'assiduité propre à notre établissement : 104 signalements pour absentéisme ont été faits l'année scolaire précédente (contre 72 en 2012-2013). Les conseils de discipline pour manquements graves au règlement intérieur se sont multipliés (23 l'an passé). Ce climat préoccupant n'est pas favorable à la réussite des élèves, comme en témoignent les résultats aux épreuves écrites du brevet des collèges particulièrement alarmants (9,9/20 de moyenne en Français, 6,3/20 en Mathématiques et 10,3/20 en Histoire-Géographie ; ce qui est en dessous des moyennes départementales et nationales). Les possibilités d'orientation s'en voient amoindries pour les élèves : seuls 62% d'entre eux accèdent à une seconde générale ou technologique (69,4% dans le département). Ces résultats expliquent que 17,9% de la

population du canton n'aient obtenu aucun diplôme et que seulement 9,2% aient poursuivi de longues études (contre 12% au niveau du département).

Afin de remédier à cette situation, de nombreux dispositifs ont été mis en place au collège La Rochefoucauld, notamment grâce à l'implication des enseignants dans des projets financés par le dispositif ECLAIR. Nous avons entre autres implanté un test ROC (Repérage Orthographique Collectif) pour détecter les troubles de l'apprentissage et les difficultés de lecture dès la 6ème. Les heures d'études dirigées allouées au collège ont permis l'élaboration d'un projet commun pour la réussite de tous les élèves, tout comme leur suivi grâce aux Programmes Personnalisés de Réussite Educative. Le financement des heures d'accompagnement éducatif a permis leur prise en charge après les cours pour les aider dans leur travail personnel et afin qu'un nombre moindre d'élèves ne soient livrés à eux-mêmes. L'Ecole-Ouverte a également vocation à donner aux élèves l'accès à des ateliers variés sur les périodes de vacances scolaires. Sans les moyens prodigués par le dispositif ECLAIR, le maintien de ces actions se voit menacé. Les heures de demi-groupes en Sciences, en Français et en Mathématiques permettent une pédagogie individualisée dont ont besoin nos élèves et dont nous mesurons les bénéfices. L'assurance d'effectifs allégés favorise l'acquisition des apprentissages et des compétences. De plus, cette année, notre établissement est devenu l'hôte du programme départemental de l'Atelier Relais qui assure une prise en charge des élèves en voie de décrochage pour leur redonner le goût d'apprendre et la confiance dans le système scolaire français.

Ces sentiments d'appartenance à un dispositif national et de reconnaissance grâce aux soutiens financiers ECLAIR et APV participent grandement à la motivation et l'implication des enseignants dans le nombreux projets culturels et dans la vie de l'établissement, autour d'un objectif commun : la réussite de tous les élèves. Voyages, sorties, ateliers et clubs sont nombreux au sein du collège La Rochefoucauld et reposent entièrement sur la ferveur des enseignants et les subventions accordées. Sans l'entrée dans le classement REP en 2015, cet engagement se verrait terni par une fuite des personnels vers d'autres académies (la bonification APV n'étant plus envisagée comme une valorisation de leur maintien au sein des établissements) et une stabilité contrainte et forcée des personnels qui ne choisiraient plus leur affectation. Les postes non pourvus jusqu'alors (puisque la création de postes en Seine-et-Marne est inférieure à la poussée démographique départementale) ne seraient que plus nombreux (on constate l'importante sollicitation de contractuels et vacataires dans notre établissement et le manque régulier de réponses favorables) et priveraient les élèves d'un enseignement continu dans certaines matières (notamment en Mathématiques).

Pour toutes ces raisons, nous faisons appel à votre discernement et sollicitons une entrée dans le classement REP pour l'année à venir.

En l'attente d'une réponse, que nous espérons favorable, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expressions de nos salutations les plus respectueuses,

Les enseignants du collège La Rochefoucauld